COMPTE DE RESULTAT

DocuSigned by:
Vérane BRUNEAU
0E07BA14399D4C5...

Certifié conforme à l'original

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 284	4 832	451	9.34
Impôts, taxes et versements assimilés				145	145-	100.00-
Salaires et traitements				15 296	15 296-	100.00-
Charges sociales				5 680	5 680-	100.00-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			5 284	25 952	20 669-	79.64-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 284-	25 952-	20 669	79.64
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	42 242		42 242	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	42 242		42 242	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		26 207	26 207-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)	3 612	6 214	2 602-	41.88-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 612	32 421	28 809-	88.86-
2. Résultat financier (V-VI)	38 630	32 421-	71 051	219.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 346	58 374-	91 720	157.13
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 000	1 000-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		1 000	1 000-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 000-	1 000	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	42 242		42 242	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 896	59 374	50 478-	85.02-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	33 346	59 374-	92 720	156.16

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

DocuSigned by:
Vérane BRUNEAU
0E07BA14399D4C5...

Certifié conforme à l'original

	ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	450 015	273 565	176 450	134 208	42 242	31.48
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	450 015	273 565	176 450	134 208	42 242	31.48
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	5 014		5 014	4 051	964	23.79
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	5 014		5 014	4 051	964	23.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	455 029	273 565	181 464	138 259	43 206	31.25

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	247 849	188 475	59 374-	31.50-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 346	59 374-	92 720	156.16
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	213 402	246 749-	33 346	13.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	102 654	109 656	7 001-	6.38-
	Concours bancaires courants	8 151	8 151		
	Emprunts et dettes financières diverses	248 869	223 936	24 933	11.13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 730	17 978	1 752	9.75
	Dettes fiscales et sociales	15 404	25 228	9 824-	38.94-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	58	58		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	394 867	385 007	9 859	2.56
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	181 464	138 259	43 206	31.25
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	394 867	385 007		

DocuSign Envelope ID: 44F90A8E-12E8-45A4-BB14-1835ACCFD79B

LILI-JEANNE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 2464 RTE DE CAUMONT, 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

805 085 669 RCS AVIGNON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2023

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 33 346 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 346 euros

Affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -214 503 euros.

L'associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:
Vérane BRUNEAU
0E07BA14399D4C5...

DocuSign Envelope ID: 44F90A8E-12E8-45A4-BB14-1835ACCFD79B

LILI-JEANNE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 2464 RTE DE CAUMONT, 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
805 085 669 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 DECEMBRE 2023

L'an 2023,
Le 30 décembre,
A 12h30,

Madame Vérane BRUNEAU,
Demeurant 2464 Route de Caumont, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE,

Associée unique de la société LILI-JEANNE,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Vérane BRUNEAU, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Rémunération de la Présidente,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DS
VB

DocuSign Envelope ID: 44F90A8E-12E8-45A4-BB14-1835ACCFD79B

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 33 346 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 33 346 euros

Affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -214 503 euros.

L'associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique rappelle qu'elle ne perçoit aucune rémunération en qualité de Présidente mais qu'elle a droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Vérane BRUNEAU

DocuSigned by:
Vérane BRUNEAU
0E07BA14399D4C5...